

CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 31 Janvier 2023 à 20h30

A la salle des fêtes de Doix



Date de convocation : 24 Janvier 2023

PRÉSENTS : PAGEAUD Lionel, BOULARD Stéphane, VINET Monique, CHARRIER Pascal, BERLAND Benoît, CHOLLET Corinne, BAUDOUIN Annick, BRETON Patricia, BIROT Serge, CLAUDE Georges, FROMAGET Christine, PELLETIER Nadège, DEME Isabelle, MELLANGER Gaëlle, SOUCHARD David BRUNET Xavier, THIBAUD Florian, PICORON Etienne.

EXCUSÉS : SAGOT Judith, COURSEAU Hélène, FLAHAUT Anne-Sophie, BERLAND Guillaume.

~~~~~  
**Président de séance :** PAGEAUD Lionel, Maire de Doix lès Fontaines.

**Secrétaire de séance :** FROMAGET Christine

~~~~~  
Le quorum pour valablement délibérer est de 12. Nombre de conseillers présents : 18.

Ordre du jour de la séance du 31 Janvier 2023 :

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance.
- 2) Approbation du procès-verbal du 12 Décembre 2022.
- 3) Etat des indemnités des élus - Année 2022.
- 4) Aménagement de la Rue de la Barque - Lot 2, 3 et 4 - Choix des entreprises.
- 5) Demande de fonds de concours intercommunal pour l'achat de tables et de chaises servant au Centre de loisirs.
- 6) Construction d'un commerce multiservices et de deux cellules commerciales - Demande de subvention à la Région des Pays de la Loire.
- 7) Mise en vente de l'ancienne école de Doix et du logement de fonction.
- 8) Motion relative à l'ouverture d'une halte ferroviaire du Pays de Fontenay-Vendée.
- 9) Questions diverses.

Décisions prises dans la séance du 31 Janvier 2023 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

1. APPROUVE le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12 Décembre 2022.
2. PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ces délégations.
3. PREND ACTE de l'état des indemnités des élus pour l'année 2022.

4. ATTRIBUE les marchés concernant l'aménagement de la rue de la Barque comme suit

LOT n°2 : VRD :

Variante – Béton désactivé sur trottoir :

Entreprise **EIFFAGE ROUTE SUD OUEST** pour un montant de 328 670,00 € HT soit 394 404,00 € TTC.

LOT n°3 : Signalisations Horizontale et Verticale :

Le groupement d'entreprises **SAS SVEM / SAS ASR** pour un montant de 28 360,00 € HT soit 34 032,00 € TTC.

LOT n°4 – Espaces Verts :

L'entreprises **CAJEV SCOP SA** pour un montant de 11 250,00 € HT soit 13 500,00 € TTC.

5. DEMANDE un fonds de concours intercommunal pour l'achat de tables et de chaises servant à l'accueil de loisirs Les P'tits Loups pour 617,54 €.

6. DECIDE de demander une subvention à la Région des Pays de la Loire pour la construction d'un commerce multiservices et de deux cellules commerciales.

7. DECIDE de mettre en vente, par l'intermédiaire de l'agence immobilière L'Adresse, l'ancienne école de Doix et du logement de fonction en un seul bloc et de fixer le prix de vente à 260 000,00 € net vendeur et 16 000,00 € de frais d'agence.

8. ADOPTE la motion de soutien relative à l'ouverture d'une halte ferroviaire du Pays de Fontenay-Vendée.

QUESTIONS DIVERSES :

- Formation des élus : n'oubliez pas de vous inscrire si vous le souhaitez.
- Divers points d'étape des commissions et date des prochaines réunions.
- Prochains conseils municipaux :
 - Mardi 28 Février 2023 à 20h30
 - Mardi 28 Mars 2023 à 20h30 : vote des budgets
 - Mardi 25 Avril 2023 à 20h30
 - Mardi 30 Mai 2023 à 20h30
 - Mardi 27 Juin 2023 à 20h30

La séance a été levée à 22h30.

Le secrétaire de séance
Christine FROMAGET



Fait à Doix lès Fontaines, le 3 Février 2023
Le Maire,
Lionel PAGEAUD

